



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire 8042

du 31/03/2021

Covid-19 - Rentrée du 19 avril

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire informative
Validité	à partir du 31/03/2021
Documents à renvoyer	non

Information succincte	Au regard du contexte sanitaire encore incertain, la présente circulaire évoque le calendrier dans lequel les conditions précises d'organisation de la rentrée du 19 avril prochain pourront être communiquées
-----------------------	--

Mots-clés	Coronavirus / covid 19 / vie scolaire
-----------	---------------------------------------

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Maternel ordinaire Centres psycho-médico-social
Ens. officiel subventionné	Primaire ordinaire Centres d'Auto-Formation Secondaire ordinaire Centres de Technologie Avancée (CTA) Secondaire en alternance (CEFA) Centres de dépaysement et de plein air (CDPA)
Ens. libre subventionné	Maternel spécialisé Centres techniques
Libre confessionnel	Primaires spécialisés
Libre non confessionnel	Secondaires spécialisés Homes d'accueil permanent Internats primaire ordinaire Internats secondaire ordinaire Internats prim. ou sec. spécialisé

Groupes de destinataires également informés

<p>A tous les membres des groupes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)Le Service général du Pilotage des Ecoles et des CPMSLes pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs)Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs)Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives) <p>Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution :</p> <ul style="list-style-type: none">Les VérificateursLes Préfets et Directeurs coordonnateurs de zoneLe Service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la FWBLes Gouverneurs de provinceLes organisations syndicalesLes organisations représentatives des associations de parents

Signataire(s)

Madame la Ministre Caroline DESIR

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
	DGEO	0800/20.000 info.dgeo@cfwb.be
Personnels de WBE	DGPEOFWB	0800/20 000 (n° vert) info.coronavirus@w-b-e.be
Personnels de l'enseignement subventionné	DGPE	0800/20 000 (n° vert) Secretariat.ces@cfwb.be

Madame, Monsieur,

Comme indiqué dans la circulaire 8033, le Comité de concertation (CODECO) du 24 mars a confirmé l'objectif de permettre une rentrée à 100% en présentiel de tous les élèves à partir du 19 avril.

Le Premier Ministre a toutefois indiqué que cet objectif restait conditionné à une évolution favorable de la situation sanitaire.

A cet égard, si les chiffres des derniers jours commencent à porter quelques indices d'amélioration, les experts considèrent qu'il est encore trop tôt pour déterminer de manière certaine les conditions d'organisation de la rentrée et le code couleur qui sera applicable.

Il a donc été convenu avec eux et avec les acteurs institutionnel de l'enseignement d'évaluer à nouveau l'évolution de l'épidémie dans le courant du congé de Printemps (Pâques).

Une décision définitive vous sera communiquée le plus rapidement possible et au plus tard au début de la deuxième semaine des vacances.

Je suis bien consciente des désagréments causés par cette incertitude mais, au vu des tendances qui commencent à se dessiner, le fait de se laisser un peu de temps pour fixer un scénario apparaît comme une nécessité pour permettre d'envisager plus favorablement la généralisation du présentiel et d'éventuels assouplissements complémentaires.

Merci encore une fois à vous et vos équipes pour votre engagement et pour le travail extraordinaire que vous menez depuis la rentrée dans des conditions très difficiles.

Caroline DESIR